Informations de base

1995/0101(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Conversion de terres cultures arables vers production de bétail au Portugal **Subject** 3.10.14.04 Gel et conversion des terres **Zone géographique** Portugal	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural		

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	1858	1995-06-22

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
10/05/1995	Publication de la proposition législative	COM(1995)0168	Résumé
01/06/1995	Vote en commission		
12/06/1995	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/06/1995	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
22/06/1995	Fin de la procédure au Parlement		
28/06/1995	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1995/0101(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1 Traité CE (avant Amsterdam) E 043
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/4/06726

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0315/1995 JO C 166 03.07.1995, p. 0161-0166	16/06/1995	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1995)0168 JO C 163 29.06.1995, p. 0010	10/05/1995	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 1995/1461
JO L 144 28.06.1995, p. 0004 Résumé

Conversion de terres cultures arables vers production de bétail au Portugal

1995/0101(CNS) - 10/05/1995 - Document de base législatif

La proposition de règlement vise à adapter le règlement (CE) 1017/94 afin de permettre au Portugal la réalisation de la conversion de terres consacrées aux cultures arables vers la production de bétail. L'objectif est de régler les problèmes des producteurs auxquels ont été attribué après 1989 des propriétés auparavant collectivisées et qui n'ont pas eu le temps de commencer leur activité avant les périodes de référence. A cet effet, la proposition de règlement assimile à des parcelles éligibles aux paiements compensatoires, les propriétés redistribuées à partir du 1.1.1990. Parallèlement à ce problème, des difficultés d'ordre technique nécessitent l'insertion de certains ajustements du régime, à savoir : - échange de

surfaces éligibles aux paiements compensatoires dans le régime de soutien aux producteurs de certaines cultures arables, par la création de primes à l'élevage; - et assurer que la production animale qui résultera de ces primes, devra être très extensive.

Conversion de terres cultures arables vers production de bétail au Portugal

1995/0101(CNS) - 22/06/1995 - Acte final

- Objectif : permettre au Portugal la réalisation de la conversion de terres consacrées aux cultures arables vers la production de bétail. Il s'agit de règler les problèmes des producteurs auxquels ont été attribué après 1989 des propriétés auparavant collectivisées et qui n'ont pas eu le temps de commencer leur activité avant les périodes de référence. - Mesure de la Communauté : Règlement (CE) n° 1461/95 du Conseil, modifiant le règlement (CE) n° 1017/94. - Contenu: Le règlement assimile à des parcelles éligibles aux paiements compensatoires, les propriétés redistribuées à partir du 1.1.1990. Parallèlement à ce problème, des difficultés d'ordre technique nécessitent l'insertion de certains ajustements du régime, à savoir : . échange de surfaces éligibles aux paiements compensatoires dans le régime de soutien aux producteurs de certaines cultures arables, par la création de primes à l'élevage; . et assurer que la production animale qui résultera de ces primes, devra être très extensive. - Date d'entrée en vigueur du règlement : 25.06.1995.

Conversion de terres cultures arables vers production de bétail au Portugal

1995/0101(CNS) - 16/06/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement Européen a approuvé cette proposition de modification de règlement conformément à la procédure prévue à l'article 143 de son règlement intérieur (procédure sans rapport).